

ADVANTAGE CHAT / LAPIN (- de 4 Kilos)

Traite votre chat contre les puces et prévient les ré-infestations pendant 3 à 4 semaines



Prix :23.95 €

Descriptif :

Advantage est un adulticide topique contre les puces, ce qui signifie qu'il est appliqué directement sur la peau de votre animal et qu'il élimine les puces au stade adulte de leur vie.

Advantage contient l'ingrédient actif Imidaclopride, le principal composant d'un nouveau groupe chimique à être utilisé dans le contrôle des puces. Advantage possède un mode d'action unique qui permet d'éliminer les puces au contact. L'imidaclopride agit sur le système nerveux de la puce, cause sa paralysie et, subséquemment, sa mort. De plus, Advantage contient de l'alcool benzylique. L'alcool benzylique fait en sorte qu'Advantage se répand rapidement et partout sur la peau de l'animal. Ces deux substances sont sécuritaires pour vous et votre animal.

Le meilleur de la prévention contre les puces.

Lors de la première application, Advantage tue de 98 à 100 % des puces se trouvant sur l'animal, et ce, en deçà de 12 heures. Les nouvelles puces sautant sur l'animal traité mourront de 2 à 8 heures après être entrées en contact avec lui.

Indications :

Chez les chats, prévention et traitement des infestations par les puces.

Chez les lapins de compagnie : traitement des infestations par les puces.

Les puces sont tuées un jour après le traitement. Un seul traitement prévient les ré infestations par les puces pendant 3 à 4 semaines chez le chat et jusqu'à une semaine chez les lapins. Le médicament peut être intégré dans un programme thérapeutique de la Dermatite Allergique par Piqûres de Puces (DAPP), après diagnostic par le vétérinaire.

Utilisation :

Produit présenté en blister de 4 pipettes. 1 pipette par mois à appliquer sur la peau de l'animal (pas sur les poils). Ne pas laver l'animal pendant le mois sinon le produit ne sera plus efficace. Le principe actif d'Advantage est l'imidaclopride, dosé à 100 mg pour 1 ml de solution. L'imidaclopride est un insecticide de nouvelle génération, extrêmement efficace avec une toxicité nulle pour les chats dans les conditions normales d'utilisation. Advantage protège l'animal pendant 4 semaines contre les puces.

Posologie :

Chats de moins de 4 kg : une pipette d'ADVANTAGE® 40 de 0,4 ml.

Chats de plus de 4 kg : une pipette d'ADVANTAGE® 80 de 0,8 ml.

Appliquer 1 pipette de 1,0 mL à la base du cou de votre animal, entre les omoplates, et bien écarter les poils de façon à faire apparaître la peau de celui-ci. Appuyer plusieurs fois sur la pipette pour vider entièrement son contenu.

Ne pas utiliser :

- Sur les chatons non sevrés de moins de 8 semaines
- Sur les lapins destinés à la consommation
- Sur les lapins de moins de 10 semaines
- En cas d'hypersensibilité à l'un des composants de ce produit

Effets indésirables :

Le produit a un goût amer et peut provoquer occasionnellement une salivation si l'animal se lèche au site d'application immédiatement après le traitement. Il ne s'agit pas d'un signe d'intoxication, cet effet disparaît en quelques minutes, sans aucun traitement. Dans de très rares cas, des réactions cutanées telles que perte de poils, rougeurs, démangeaisons et lésions cutanées peuvent survenir. Des cas d'agitations ont également été rapportés. Une salivation excessive et des signes nerveux tels qu'incoordination, tremblements et dépression ont aussi été rapportés exceptionnellement chez le chat.

Précautions particulières d'emploi :

Chez les animaux : le produit ne doit pas être administré par voie orale et doit être appliqué sur une peau saine. Veiller à ce que des animaux récemment traités ne puissent se lécher entre eux. Éviter le contact de la solution avec les yeux ou la bouche de l'animal traité.

Pour l'utilisateur : Bien se laver les mains après l'application. En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Éviter tout contact du produit avec les yeux et la bouche. En cas de contact oculaire accidentel, rincer abondamment les yeux à l'eau. Si une irritation des yeux persiste ou en cas d'ingestion accidentelle du produit, consulter un médecin.

Lire attentivement la notice.

[Lien vers la fiche du produit](#)